

LES INVASIONS BIOLOGIQUES

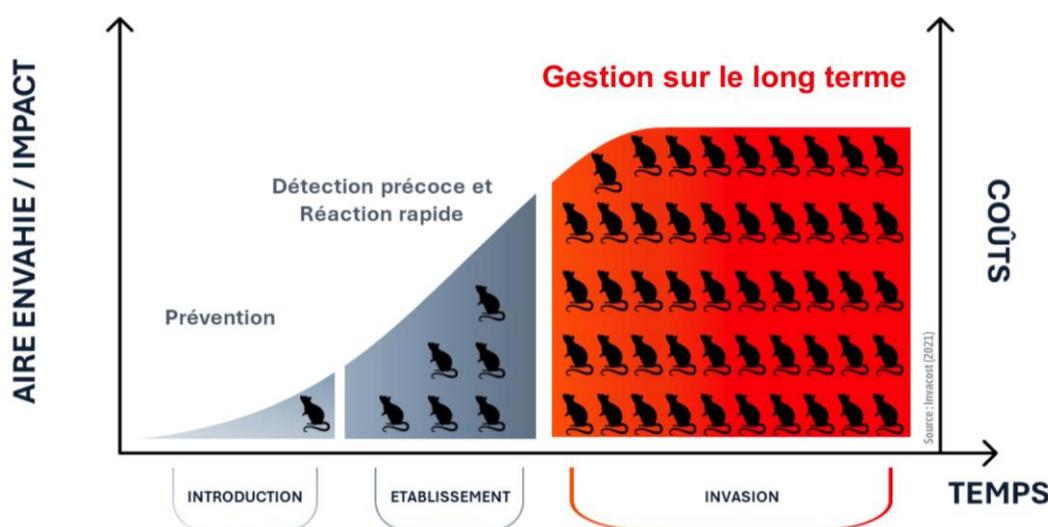
Ce document est la transcription révisée, chapitrée et illustrée d'une vidéo de la collection UVED « Les invasions biologiques ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.

Comment gérer les espèces exotiques envahissantes ?

Yohann Soubeyran
IUCN France



La prévention, la détection précoce et la réaction rapide sont des étapes essentielles pour prévenir tout risque de nouvelles invasions. Cependant, pour de très nombreuses espèces exotiques envahissantes déjà installées, la gestion doit s'envisager sur le long terme. Nous pouvons penser par exemple aux jussies, aux Renoués asiatiques, aux écrevisses américaines qui sont aujourd'hui largement répandues en France.



1. Les grandes stratégies de gestion

Pour ces espèces exotiques envahissantes très répandues, l'éradication à l'échelle nationale est impossible. L'objectif sera donc de réduire leurs impacts au travers de deux stratégies principales.



Le contrôle ou la maîtrise consiste à réduire la taille des populations de telle sorte que les impacts négatifs sur l'écosystème, les usages ou les activités économiques soient ramenés à un niveau acceptable.

Le confinement vise à réduire au minimum le risque qu'une population d'une espèce exotique envahissante se disperse et se propage au-delà de son aire d'invasion. Le confinement peut impliquer la création de barrière physique en complément d'interventions identiques à celles prévues pour la réaction rapide et le contrôle.

Deux grandes stratégies pour la gestion des EEE sur le long terme



2. Les principales méthodes de contrôle

Ces méthodes sont nombreuses et il ne s'agira pas ici de toutes les passer en revue. Mais on distingue généralement 4 grandes catégories de méthodes.

Les méthodes manuelles ou mécaniques comprennent par exemple l'extraction de végétaux du sol, le cerclage des arbres, le piégeage ou la chasse des animaux exotiques envahissants. On peut voir ici la pose d'une nasse pour le piégeage d'un amphibien exotique envahissant, le Xenope lisse, et à côté l'arrachage manuel de Jussie dans le Parc naturel régional de Brières.

Les méthodes manuelles ou mécaniques



Les méthodes chimiques, lorsque la réglementation autorise leur utilisation, sont basées sur l'emploi de pesticides, d'herbicides, de rodenticides et d'autres produits.

La lutte biologique consiste quant à elle à introduire et utiliser des organismes vivants, prédateurs naturels de l'espèce exotique envahissante dans son aire d'origine. Ce petit insecte est une espèce de charançon utilisée dans les programmes de lutte biologique contre la jacinthe d'eau, une plante aquatique envahissante dans de nombreux pays du monde.

La lutte biologique



Enfin, il y a la gestion de l'habitat, avec par exemple le pâturage contrôlé de plante exotique envahissante ou la plantation d'essences indigènes pour concurrencer les plantes exotiques envahissantes après les avoir extraites du milieu.

La gestion de l'habitat



La non-intervention est aussi une option de gestion ! Par exemple, s'il y a un manque temporaire de moyens techniques ou financiers, ou quand les risques de l'intervention sur des espèces non cibles sont trop importants ou si l'intervention pourrait favoriser une dispersion accrue de l'espèce exotique envahissante visée dans d'autres sites d'où elle est absente.

3. Choisir une technique d'intervention

Le choix de la technique d'intervention elle-même va dépendre de différents facteurs comme la réglementation existante qui cadre les options de gestion, les caractéristiques de l'espèce, celles du milieu, les impacts potentiels de la technique appliquée sur le milieu et les espèces, les usages et les usagers du site et enfin, à ne pas oublier, la gestion des déchets issus des opérations, comme les déchets verts ou les terres contaminées, qui doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

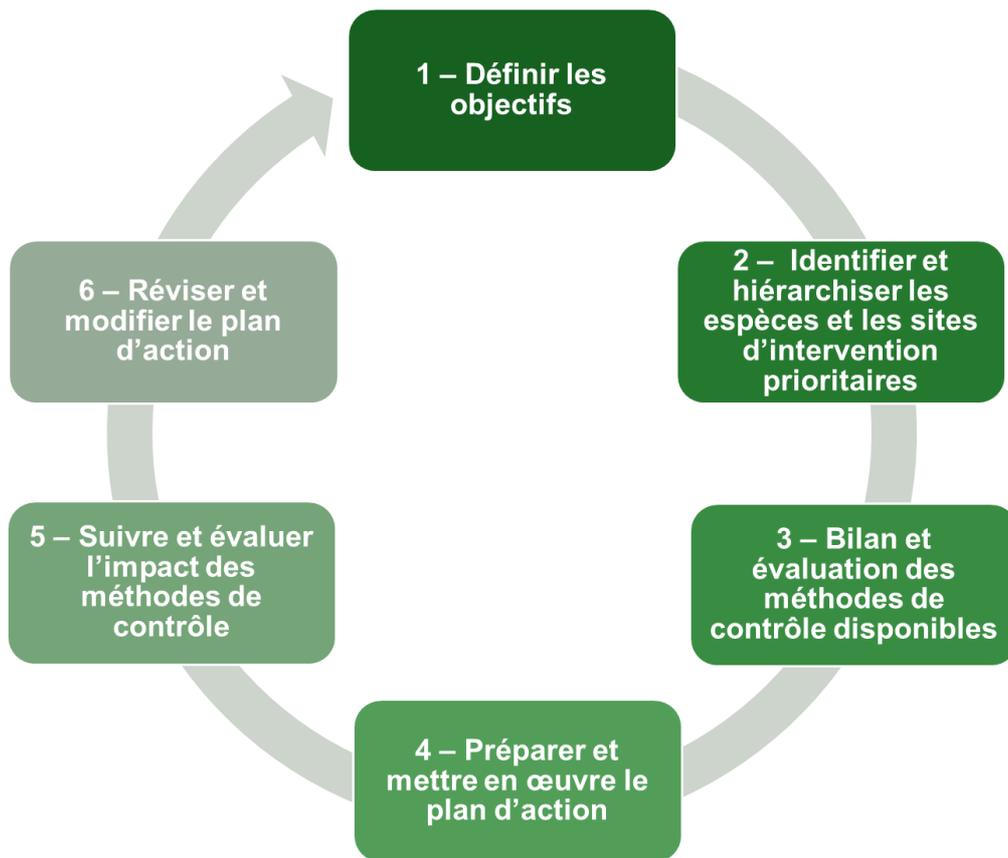
Quelle technique choisir ?



La gestion des espèces exotiques envahissantes nécessite donc une compréhension fine des écosystèmes, de la biologie et de l'écologie de l'espèce exotiques envahissante ciblée. Les modalités d'intervention doivent être définies avec beaucoup d'attention. C'est pourquoi aucune technique d'intervention disponible ne peut être généralisée et considérée comme une recette unique.

4. Pour une gestion adaptative

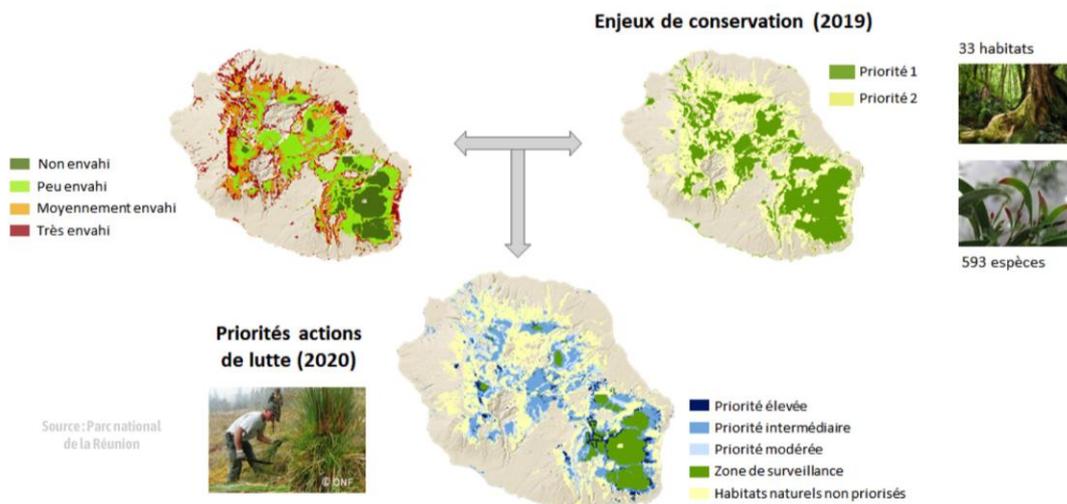
D'une manière plus générale, la mise en place d'un programme d'intervention doit être pensée dans un cadre de gestion adaptative. Il s'agira tout d'abord de définir clairement les objectifs des interventions de gestion. Pourquoi intervenir ? Pour réduire la surface envahie et restaurer un habitat particulier ? Pour tester différents protocoles de lutte ? Pour retrouver un usage comme la pêche ou la navigation de plaisance ? En plus d'être clairement définis, il faut aussi que ces objectifs soient réalistes et donc atteignables.



Source : Centre de ressources EEE, d'après Tu et al. (2001)

Il conviendra ensuite d'identifier et de hiérarchiser les espèces et les sites d'intervention prioritaires. Ce travail peut être mené à différentes échelles, une commune, un site Natura 2000, un bassin versant, un département ou une région. Ici par exemple, ce travail de priorisation a été mené à l'échelle de La Réunion sur l'ensemble des plantes exotiques envahissantes.

Exemple d'un travail de priorisation à La Réunion



Un bilan des méthodes envisageables sera dressé pour retenir celles qui seront les plus adaptées au contexte d'intervention. Le plan de gestion sera préparé et mis en œuvre, intégrant tous les aspects techniques, logistiques et financiers de l'intervention. Il devra inclure, et c'est essentiel, le suivi et une évaluation des conséquences des interventions de gestion sur la ou les espèces cibles et sur le milieu lui-même. Enfin, en dernière étape, sur la base de cette évaluation, le plan pourra être si besoin révisé et adapté.

5. Conclusion

Gardons bien en tête que la gestion des espèces exotiques envahissantes n'est pas une fin en soi. Cette gestion s'inscrit dans une démarche plus globale qui vise à restaurer des espèces ou des habitats indigènes menacés par ces invasions, ou certains usages comme la navigation de plaisance ou des activités de loisir.

Pour en savoir plus, je vous invite à vous rendre sur le site internet du Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes où vous pourrez accéder à des actualités sur le sujet et à de nombreuses ressources comme des fiches d'identification des principales espèces exotiques envahissantes en France, des guides pratiques et des retours d'expériences de gestion.